

Fiche pratique n°E2

ASSOCIATION DES LOUEURS DE MEUBLÉS DE LA STATION THERMALE

1. Le syndicat

Fondé en 1935, l'association des loueurs de meublés est un acteur incontournable de la station thermale de Royat-Chamalières. Depuis toujours, il accompagne et soutien les loueurs de meublés dans leur activité et participe au développement de la station.

Au plus près de ses adhérents, l'association transmet régulièrement les informations indispensables aux loueurs : nouvelles réformes, mesures économiques, projets d'aménagement... L'association est également membre du comité technique de l'office de tourisme, Clermont Auvergne Tourisme (dont un bureau d'accueil est présent dans la station), et adhère à la Chambre des Propriétaires du Puy-de-Dôme.

Résolument tournée vers la dynamisation de l'ensemble du territoire, l'association entend étendre ses actions et s'ouvrir aux possibilités nouvelles apportées par le développement du tourisme, notamment urbain et de pleine nature.

2. Devenir adhérent

Que vous ayez un seul logement en location, ou plusieurs, vous pouvez devenir adhérent à l'association des loueurs de meublés de Royat-Chamalières.

Pour cela, votre établissement doit être **classé meublé de tourisme** de 1 à 5 étoiles, critère de qualité cher à l'association. Bien que la majorité des adhérents soient situés sur la station et tournée vers l'activité thermale, l'association admet les loueurs de meublés situés sur les communes alentours.

Moyennant une cotisation annuelle, vous pourrez participer à diverses réunions d'information, aux actions de communication et recevoir des informations sur la vie de la station, les actions touristiques locales et l'activité de loueurs en meublé. L'association est une porte d'entrée des demandes locatives qu'elle transmet aux adhérents. Vous bénéficierez également d'une visibilité supplémentaire grâce au site Internet de l'association.

CONTACTS

Association des loueurs de meublés de Royat-Chamalières

18bis boulevard Barrieu 63130 Royat

www.royatchamaliereslocation.com

Les demandes d'adhésions sont à adresser au secrétariat :

Madame Sylvie PELLETIER

philippe.pelletier23@wanadoo.fr

Tél. : 06 86 77 28 47